

## Conseil Municipal du 2 octobre 2019

### **Le conseil municipal a :**

- autorisé la cession d'un terrain situé rue du Général Barbot et rue du 8 Mai 1945 à la société LINKCITY.
- autorisé la cession de 2 parcelles situées 68 et 68bis rue de Versailles à la société GCC Immobilier.